

Procédure de demande de création ou modification des stations et sites de mesures de la qualité des cours d'eau

Vous souhaitez effectuer une demande de **création ou de modification de stations ou de sites de mesures de la qualité des cours d'eau**. Voici la procédure à suivre.

Afin de suivre tout échanges et évolutions de votre demande, **un numéro sera attribué à la réception de votre demande** par le correspondant OSUR de l'agence de l'eau.
Merci de mentionner ce numéro dans les objets de mails, au téléphone etc.

Pour chaque nouvelle demande (création ou modification) vous obtiendrez un nouveau numéro de demande.

→ Compléter le fichier Excel de demande :

Vous trouverez dans le présent fichier .ZIP le fichier Excel à compléter afin de nous transmettre toutes les informations nécessaires à la création et à la géolocalisation de vos stations et sites de mesures. Dans ce fichier, vous trouverez toutes les indications nécessaires pour le remplir (sommaire, notice etc.). Ce fichier sous forme de tableau est à nous retourner **sous forme numérique (Excel) en respectant le format des cellules, accompagné des documents demandés**.

L'agence peut géolocaliser les différents sites de prélèvement caractérisant une station : site de prélèvement d'eau, de diatomées, d'invertébrés, ...
Il est donc important que vous nous précisiez quels sont les différents sites qui décrivent chacune de vos stations dans le fichier Excel de demande.

→ Consulter les réseaux de mesure du SANDRE :

D'autre part, nous vous informons qu'il est nécessaire que chaque site et chaque station de mesure soient attachés à un réseau de mesure.

Vous trouverez la procédure à suivre dans le présent fichier .ZIP :

02_Consulter_reseaux_site_SANDRE.pdf

→ Demander la création d'un réseau de mesure à OGRES :

Si le réseau de mesure n'existe pas sur le site du SANDRE, vous pouvez faire une demande de création de réseau sur le site du MDM du SANDRE afin de faire une demande d'attribution d'un code « SANDRE » à votre réseau de mesure.

Si vous n'avez pas d'identifiants de connexion une inscription vous sera proposée vous permettant de vous identifier puis de faire une demande de création de réseau de mesure.

Vous trouverez la procédure à suivre dans le présent fichier .ZIP :

03_Demande_creation_reseau_site.pdf

→ Transmission de la demande à l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

Une fois votre fichier rempli, vous nous le transmettez à l'adresse suivante:

stations_OSUR@eau-loire-bretagne.fr

Le correspondant OSUR de l'agence créera vos stations et vous retournera votre fichier comprenant les codes SANDRE attribués à vos stations.

L'équipe OSUR reste à votre disposition pour toutes questions de votre part.

Cordialement,

L'équipe OSUR

Direction de l'Evaluation et de la Planification

stations_OSUR@eau-loire-bretagne.fr